

NOTE D'INFORMATION

OFFRE VOLONTAIRE DE RACHAT SUIVIE DU RETRAIT DU MARCHE EURONEXT ACCESS

(Article 5.2, al. 4 des règles d'Euronext Access)

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE

TOUTABO

Société anonyme au capital de 789.751,80 euros
Siège social : 155, rue du Docteur Bauer (Energy 4) – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
480 467 000 R.C.S. Bobigny



Mnémonique : MLABO – ISIN : FR0010621722

INITIEE PAR LA SOCIETE DE DROIT SUEDOIS READLY INTERNATIONAL AB

PRIX DE L'OFFRE : 0,79 EUROS PAR ACTION

DUREE DE L'OFFRE : DU 31 MARS 2022 AU 5 MAI 2022

TABLE DES MATIERES

1.	PRESENTATION DE L'OFFRE VOLONTAIRE DE RACHAT	3
1.1.	Contexte de l'offre	3
1.2.	Caractéristiques de l'Offre	3
1.2.1.	Modalités de l'Offre	3
1.2.2.	Radiation des Actions du marché Euronext Access Paris	4
1.2.3.	Calendrier de l'Offre	4
1.2.4.	Position du Conseil d'administration de la Société.....	5
1.2.5.	Restriction concernant l'Offre hors de France	5
2.	JUSTIFICATION DU PRIX DE L'OFFRE	5
2.1.	Prix de l'offre	5
2.2.	Evaluation de l'expert indépendant.....	5
3.	PRESENTATION DE LA SOCIETE	7
3.1.	Données boursières et répartition du capital	7
3.2.	Activités de la Société	8
3.3.	Eléments financiers concernant la Société.....	8
3.3.1.	Bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021	8
3.3.2.	Compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021	10
4.	PRESENTATION DE L'INITIATEUR.....	11
5.	DOCUMENTS MIS A LA DISPOSITION DU PUBLIC	11
6.	CONTACTS	12

1. PRESENTATION DE L'OFFRE VOLONTAIRE DE RACHAT

Conformément aux dispositions de l'article 5.2 alinéa 4 des Règles d'Euronext Access en date du 17 août 2020 (les « **Règles de Marché** »), la société READLY INTERNATIONAL AB, société de droit suédois, dont le siège social est situé PO Box 33-41, SE-103 67 Stockholm (Suède), immatriculée sous le numéro 556912-9553, (l'« **Initiateur** »), propose aux titulaires d'actions (collectivement les « **Actions** » et individuellement une « **Action** ») de la société **TOUTABO**, société anonyme au capital de 789.751,80 euros dont le siège social est situé 155, rue du Docteur Bauer (Energy 4) – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 480 467 000 (la « **Société** »), dont les Actions sont admises aux négociations sur le système multilatéral de négociation Euronext Access géré par Euronext Paris sous le code ISIN FR0010621722, d'acquiescer la totalité de leurs Actions à un prix unitaire de 0,79 euros du 31 mars 2022 au 5 mai 2022 (inclus) (l'« **Offre** »).

Cette Offre sera suivie du retrait de la cote du marché Euronext Access à Paris conformément aux dispositions de l'article 5.2 alinéa 4 des Règles de Marché.

1.1. Contexte de l'offre

Le 5 octobre 2021, aux termes d'un « *Agreement for the sale and purchase of a majority interest in TOUTABO* », l'Initiateur a acquis 7.685.622 (sur un total de 7.836.018 au 5 octobre 2021) Actions nominatives représentatives du capital de la Société, entièrement libérées, représentant ensemble 97,32 % du capital social et des droits de vote de la Société. La transaction a fait l'objet d'un communiqué de presse publié sur le site internet de la Société (<https://www.toutabo.com/relation-investisseurs.html>).

L'initiateur souhaite demander la radiation des Actions de la Société du marché Euronext Access Paris dans la mesure où la cotation de la Société sur ce marché n'aura plus de raison d'être, compte tenu notamment de son flottant réduit, de très faibles volumes échangés, du fait que la Société n'aura plus besoin de lever des fonds sur le marché et des contraintes légales et réglementaires applicables aux sociétés cotées sur Euronext Access, qui apparaissent disproportionnées par rapport au bénéfice apporté par la cotation de la Société.

A la date de la présente note d'information (la « **Note d'Information** »), l'Initiateur détient 7.771.722 Actions sur les 7.897.518 Actions composant le capital social de la Société, soit 98,40 % du capital social et des droits de vote de la Société.

Dans ce contexte et dans la mesure où l'Initiateur détient d'ores et déjà une participation supérieure à 90 % du capital et des droits de vote de la Société, il sera demandé à Euronext Paris, conformément à l'article 5.2, alinéa 4 des Règles de Marché, la radiation de la Société de sa cotation sur le marché Euronext Access à Paris à l'issue de la Période d'Offre (tel que défini à l'Article 1.2.1 ci-après).

1.2. Caractéristiques de l'Offre

1.2.1. Modalités de l'Offre

L'Offre porte sur 125.766 Actions de la Société non-détenues par l'Initiateur, étant précisé qu'à la date du présent document, il n'existe aucun instrument donnant accès immédiatement ou à terme, au capital social de la Société.

Les Actions de la Société présentées à l'Offre devront être libres de tout nantissement ou gage et, d'une manière générale, ne devront faire l'objet d'aucune restriction concernant le transfert en pleine propriété.

L'Offre sera ouverte du 31 mars 2022 au 5 mai 2022 (inclus) (la « **Période d'Offre** »), soit une durée de 25 jours de bourse.

L'intermédiaire en charge de la centralisation de l'Offre est Société Générale Securities Services, 32, rue du Champ de Tir - CS 30812 – 44308 NANTES Cedex 3, affilié Euroclear n°042 (le « **Centralisateur** »).

Les actionnaires souhaitant céder leurs Actions dans le cadre de l'Offre devront remettre un ordre irrévocable de vente au plus tard le 5 mai 2022, jour de clôture de l'Offre, avant 16h00, au Centralisateur, à l'adresse de collecte tenue au siège de la Société ou à leur intermédiaire financier (banque, entreprise d'investissement, société de bourse, etc.) selon qu'ils détiennent leurs Actions en compte nominatif pur ou administré ou au porteur.

Les intermédiaires financiers devront livrer au Centralisateur les Actions de la Société présentées à l'Offre au plus tard le 5 mai 2022, avant 12h00.

Les Actions présentées à l'Offre seront vendues avec tous les droits, de quelque nature que ce soit, qui y sont attachés.

Le règlement du produit des ventes sera effectué à compter du 11 mai 2022.

La cotation des Actions de la Société sera suspendue deux (2) jours avant l'ouverture de la Période d'Offre et jusqu'à la radiation de la Société d'Euronext Access Paris, conformément au calendrier établi à l'Article 1.2.3 ci-après.

Après la clôture de l'Offre, les Actions qui n'auraient pas été présentées à l'Offre resteront la propriété de leur détenteur mais seront retirées de la négociation d'Euronext Access Paris.

La présente Offre et tous les contrats y afférents sont soumis au droit français. Tout différend ou litige, quel qu'en soit l'objet ou le fondement, se rattachant à l'issue de l'Offre, sera porté devant les juridictions françaises compétentes.

1.2.2. Radiation des Actions du marché Euronext Access Paris

Dans la mesure où l'Initiateur détient d'ores et déjà une participation supérieure à 90 % du capital et des droits de vote de la Société, ce dernier demandera à l'issue de l'Offre à Euronext Paris, conformément à l'article 5.2 alinéa 4 des Règles de Marché, le retrait de la négociation des Actions de la Société inscrites sur le marché Euronext Access à Paris.

Par conséquent, les Actions de la Société qui n'auraient pas été présentées à l'Offre resteront, à l'issue de celle-ci, la propriété de leur détenteur, mais seront retirées de la négociation du marché Euronext Access à Paris.

L'Initiateur attire l'attention des actionnaires de la Société sur l'absence de liquidité qui caractérisera les Actions en cas de radiation des Actions de la négociation sur Euronext Access à Paris.

1.2.3. Calendrier de l'Offre

29 mars 2022	Publication de l'avis Euronext et d'un communiqué de presse par la Société annonçant le lancement de l'Offre Suspension de la cotation des Actions
31 mars 2022	Ouverture de l'Offre pour une durée de 25 jours de bourse
5 mai 2022	Clôture de l'Offre Dépôt des Actions apportées à l'Offre par les intermédiaires financiers au Centralisateur

9 mai 2022	Publication de l'avis de résultat de l'Offre par Euronext Paris
11 mai 2022	Règlement par l'Initiateur aux intermédiaires financier et aux actionnaires au nominatif pur des Actions apportées à l'Offre.
12 mai 2022	Publication de l'avis de radiation par Euronext Paris.
13 mai 2022	Radiation des Actions de la Société de la cote d'Euronext Access Paris.

1.2.4. Position du Conseil d'administration de la Société

Lors de sa réunion en date du 18 mars 2022, le Conseil d'administration de la Société a pris connaissance du projet d'Offre, et notamment du prix proposé, ainsi que du souhait de l'Initiateur d'obtenir la radiation des Actions du marché Euronext Access à Paris.

Sur la base du rapport de l'Expert Indépendant, en application des dispositions de l'Article 5.2 alinéa 4 des Règles de Marché, le Conseil d'administration de la Société a approuvé l'Offre, constaté le caractère justifié du prix de l'Offre et ne s'est pas opposé à la décision de l'Initiateur de demander à Euronext Paris le retrait de la négociation des Actions de la Société du marché Euronext Access à Paris à l'issue de l'Offre.

1.2.5. Restriction concernant l'Offre hors de France

Le présent document est préparé à des fins d'information uniquement en application des dispositions de l'article 5.2 alinéa 4 des Règles de Marché.

La diffusion du présent document peut faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions

Les personnes venant à entrer en possession de ce document doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. Le non-respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables en matière boursière dans certaines juridictions.

L'Offre est faite exclusivement en France. Les titulaires d'Actions de la Société domiciliés en dehors de France ne peuvent pas participer à l'Offre sauf si le droit local auquel ils sont soumis le leur permet.

L'Initiateur et la Société déclinent toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.

2. JUSTIFICATION DU PRIX DE L'OFFRE

2.1. Prix de l'offre

Le prix de l'Offre est de 0,79 euros par Action.

2.2. Evaluation de l'expert indépendant

Conformément à l'article 5.2 alinéa 4 des Règles de Marché, le prix proposé a fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant, la société CROWE HAF, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 16, rue Camille Pelletan – 92300 Levallois-Perret, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 413 817 743, représentée par Monsieur Olivier GRIVILLERS, associé (l'« **Expert Indépendant** »), dont le rapport a été mis à la disposition des actionnaires de la Société préalablement à l'ouverture de l'Offre.

Les conclusions du rapport d'évaluation préparé par l'Expert Indépendant sont les suivantes :

« Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des valeurs résultant des méthodes d'évaluation que nous avons jugées pertinentes :

en €/action	Bas	Valeur centrale	Haut
Méthodes principales :			
Référence aux transactions récentes sur le capital*			
Prix d'acquisition (dont earnouts** probables)	1,06 €	1,08 €	1,10 €
Prix d'acquisition de base		0,79 €	
Prix d'acquisition maximum (incluant les earnouts** maximums)		1,35 €	
Méthode des comparables boursiers	0,69 €	0,72 €	0,75 €
Méthode secondaire :			
Méthode des transactions comparables	1,03 €	1,07 €	1,09 €

*97,32% du capital de Toutabo dans le cadre de la cession des Actionnaires Cédants à Readly de blocs d'actions (conclue le 5 octobre 2021 et finalisée le 2 novembre 2021)

**composé de différents compléments de prix prévus au contrat de cession

Il est rappelé que le 2 novembre 2021, Readly a finalisé un accord conclu le 5 octobre 2021 avec les Fondateurs de la Société et des investisseurs financiers de Toutabo portant sur la cession de blocs d'actions acquis représentant 97,32 % des actions de la Société. La transaction se compose d'un prix d'acquisition de base ainsi que de différents compléments de prix (earnouts), extériorisant un prix d'acquisition de base de 0,79 € par action et un prix d'acquisition maximum (incluant les earnouts maximums) de 1,35 € par action.

L'Initiateur, qui détient aujourd'hui 98,4 % du capital et des droits de vote de la Société, souhaite demander la radiation des actions de la Société du marché Euronext Access Paris.

Dans ce contexte, Readly est initiatrice d'une offre volontaire de rachat de toutes les actions existantes non détenues par l'Initiateur, Offre qui serait suivie de la radiation des actions Toutabo du marché d'Euronext Access.

L'Initiateur s'engage par conséquent de manière irrévocable à acquérir, auprès des actionnaires de la Société, toutes les actions visées par l'Offre, au prix de 0,79 € par action.

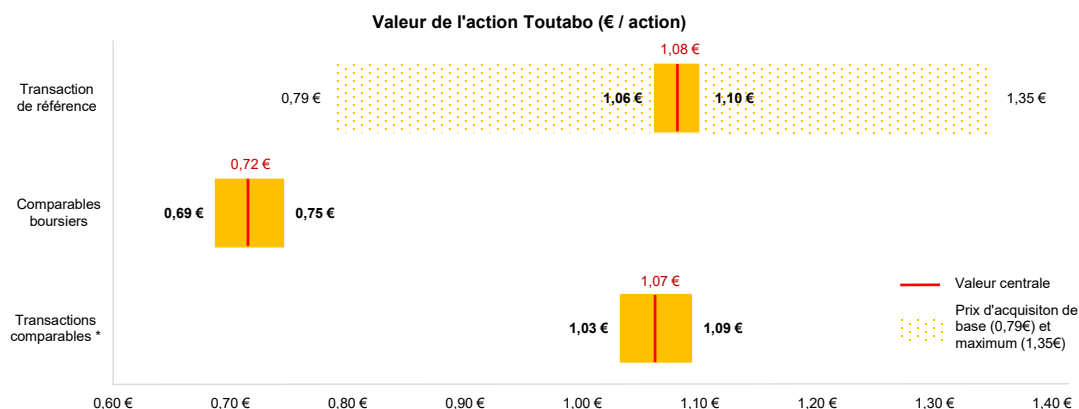
Il est à noter que l'offre de rachat n'emporte pas la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire (la procédure de retrait obligatoire ne s'appliquant pas sur le marché Euronext Access), ni une obligation pour les actionnaires minoritaires de céder leurs actions.

L'Offre est facultative pour les actionnaires minoritaires de Toutabo. Elle permet aux actionnaires de Toutabo qui le souhaitent d'apporter tout ou partie de leurs actions à l'Offre tout en laissant la possibilité à ceux qui le souhaitent de rester au capital d'une société qui ne sera plus cotée sur un marché.

Dans la mesure où l'Initiateur détient d'ores et déjà une participation supérieure à 90% du capital et des droits de vote de la Société, il sera demandé à l'issue de l'Offre à Euronext Paris, conformément à l'article 5.2 alinéa 4 des Règles de Marché, le retrait de la négociation des actions de la Société inscrites sur Euronext Access Paris.

Nous attirons l'attention des actionnaires de la Société sur l'absence de liquidité qui caractérisera les actions en cas de radiation des actions de la négociation sur Euronext Access Paris, étant précisé que la liquidité des actions Toutabo préalablement à la radiation est déjà très faible. L'analyse des accords connexes à l'Offre ne fait pas apparaître d'élément susceptible de remettre en cause le prix d'Offre offert aux actionnaires.

Notre analyse de la valeur de l'action Toutabo fait ressortir des valeurs :



*méthode retenue à titre secondaire

- de 1,08€ en valeur centrale (dans une fourchette comprise entre 1,06€ et 1,10€) pour la référence à la transaction récente portant sur 97,32% du capital, en incluant les compléments de prix dont le paiement aux Actionnaires Cédants a été considéré comme hautement probable. A titre informatif, les valeurs par référence au prix d'acquisition de base et au prix d'acquisition maximum (incluant les compléments de prix maximum auxquels les Actionnaires Cédants auraient droit) s'établissent respectivement à 0,79€ et 1,35€ ;
- de 0,72€ en valeur centrale (dans une fourchette comprise entre 0,69€ à 0,75€) pour la méthode des comparables boursiers ;
- de 1,07€ en valeur centrale (dans une fourchette comprise entre 1,03€ à 1,09€) pour la méthode des transactions comparables (retenue à titre secondaire).

L'Offre constitue pour les actionnaires de la Société une possibilité de bénéficier d'une liquidité immédiate de leur participation à un prix compris entre la valeur centrale de 0,72€ extériorisée par la méthode des comparables boursiers et les valeurs centrales de 1,08€ et 1,07€ extériorisées respectivement par référence au prix d'acquisition (incluant les compléments de prix probables) qui serait payé par Readly aux Actionnaires Cédants de Toutabo et par la méthode des transactions comparables ; étant précisé que les valeurs extériorisées par la référence à la transaction récente et la méthode des transactions comparables intègrent une prime de contrôle ce qui n'est pas le cas de la valeur extériorisée par la méthode des comparables boursiers. »

Le rapport d'évaluation de l'Expert Indépendant a été mis à la disposition des actionnaires de la Société, préalablement à l'ouverture de l'Offre, dans les conditions mentionnées à l'Article 5 de la Note d'Information.

3. PRESENTATION DE LA SOCIETE

3.1. Données boursières et répartition du capital

Les Actions de la Société sont admises aux négociations sur le système multilatéral de négociation Euronext Access géré par Euronext Paris sous le code ISIN FR0010621722 (Mnémonique : MLABO).

Le capital social de la Société, à la date de la Note d'Information, s'élève à 789.751,80 euros, divisé en 7.897.518 Actions de 0,10 euro de valeur nominale.

A la date de la Note d'Information, la répartition du capital social et des droits de vote de la Société est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'Actions et de droits de vote	Pourcentage de capital et de droits de vote
L'Initiateur	7.771.722	98,40 %
Public	125.766	1,60 %
Total	7.897.518	100 %

3.2. Activités de la Société

Fondée en 2005, la Société a pour activité principale, tant en France qu'à l'étranger, de commissaire de presse et plus généralement la collecte, la gestion d'abonnements de presse grand public et professionnel, notamment par l'utilisation d'un site internet. La Société ne dispose d'aucune filiale et ne détient aucune participation.

3.3. Eléments financiers concernant la Société

La Société établit ses états financiers selon les principes des normes comptables françaises et clôture ses comptes au 31 décembre de chaque année. Des extraits des comptes sociaux au 31 décembre 2021 sont reproduits ci-après. Il est précisé qu'à la date de la Note d'Information, les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont fait l'objet d'une certification sans réserve par le Commissaire aux comptes de la Société, la société AUDEXO.

3.3.1. Bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 696 608	1 426 620	269 988	442 040
Fonds commercial	1 443 265	773 020	670 245	688 602
Autres immobilisations incorporelles	181 603	163 136	18 467	17 787
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	80 086	77 059	3 028	5 647
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				

Autres immobilisations financières	12 433		12 433	12 433
Actif immobilisé	3 413 995	2 439 835	974 161	1 166 509
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	241		241	241
Créances clients et comptes rattachés	931 838	132 938	798 900	829 543
Autres créances	211 401		211 401	422 730
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	4 203 958		4 203 958	5 018 765
Charges constatées d'avance	11 693		11 693	23 249
Actif circulant	5 359 131	132 938	5 226 193	6 294 528
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	8 773 126	2 572 773	6 200 354	7 461 037

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	789 752	783 602
<i>Dont versé</i>	789 752	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 024 630	3 024 630
Ecart de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	(1 993 205)	(1 307 615)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(538 347)	(685 589)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	1 282 830	1 815 027
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	341 108	230 320
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges	341 108	230 320
Emprunts obligataires convertibles		

Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 133 596	2 447 876
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 933 728	2 371 090
Dettes fiscales et sociales	165 458	156 364
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 240	3 240
Autres dettes	137 008	222 385
Produits constatés d'avance	203 387	214 736
Dettes	4 576 416	5 415 691
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	6 200 354	7 461 037

3.3.2. Compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 719 863		6 719 863	6 648 289
Chiffre d'affaires net	6 719 863		6 719 863	6 648 289
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 533	1 000
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			71 873	127 743
Autres produits			155 098	60 560
Produits d'exploitation			6 948 367	6 837 592
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 530 925	6 413 503
Impôts, taxes et versements assimilés			25 825	6 956
Salaires et traitements			411 602	399 112
Charges sociales			120 188	113 947
Dotations aux amortissements sur immobilisations			290 436	259 522
Dotations aux provisions immobilisations			18 357	24 940
Dotations aux provisions sur actif circulant			62 286	46 493
Dotations aux provisions pour risques et charges			180 410	60 511
Autres charges			535	33
Charges d'exploitation			7 640 564	7 325 017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(692 197)	(487 426)
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			3 016	3 060
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			3 016	3 060
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés			15 431	13 210
Différences négatives de change			9	8
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières			15 440	13 219
RÉSULTAT FINANCIER			(12 424)	(10 158)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(704 621)	(497 584)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			179 412	52 674
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Produits exceptionnels			179 412	52 674
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			13 138	240 679
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Charges exceptionnelles			13 138	240 679
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			166 274	(188 005)
Participation des salariés au résultat de l'entreprise				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			7 130 795	6 893 326
TOTAL DES CHARGES			7 669 142	7 578 915
BÉNÉFICE OU PERTE			(538 347)	(685 589)

4. PRESENTATION DE L'INITIATEUR

La société READLY INTERNATIONAL AB est une société de droit suédois dont le siège social est situé PO Box 33-41, SE-103 67 Stockholm (Suède) et qui est immatriculée en Suède sous le numéro 556912-9553.

READLY INTERNATIONAL AB est le leader européen des services d'abonnement numérique offrant un accès illimité à environ 5 000 titres et plus de 140 000 numéros de 900 éditeurs différents. READLY INTERNATIONAL AB a aujourd'hui une présence mondiale sur 50 marchés, avec plus de 420 000 abonnés payants.

5. DOCUMENTS MIS A LA DISPOSITION DU PUBLIC

La Société et l'Initiateur tiennent directement à la disposition des actionnaires de la Société les derniers états financiers de la Société ainsi que la Note d'Information.

La Note d'Information ainsi que le rapport de l'Expert Indépendant sont disponibles sur le site internet de la Société : <https://www.toutabo.com/relation-investisseurs.html>.

6. CONTACTS

Monsieur Jean-Frédéric LAMBERT

Directeur Général

155 rue du Docteur Bauer, 93400 Saint Ouen

Téléphone : +33 (0)6 09 59 19 65

Email: jflambert@toutabo.com

SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES

SGSS

32, rue du Champ de Tir - CS 30812

44308 Nantes Cedex 3